



p. 5
**Le plan de mobilité
en phase
d'expérimentation**

p. 13
**Résidence Lacire,
le vivre ensemble
au cœur du projet**

p. 14
**Brouette enchantée :
des Canailles
aux mains vertes**

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°70 – JUILLET / AOUT 2024



Janzé mag



URBANISME

Bien s'informer pour effectuer ses travaux

Vos contacts

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou servicetechniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Médiathèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements au 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.rocheauxfees@orange.fr.

Relais Petite Enfance

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espacil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66.

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements au 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements au 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
- Cabinet Boukhchim Séverine : 06 68 21 76 02
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Aqualia (eau potable)

Renseignements au 02 23 08 01 89.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Robin MALAUNAIS (18 avril) • Téa DUBUISSON (19 avril) • Enola GAUDIN (23 avril) • Perle MEUCHE (29 avril) • Maloé CORNILLÉ (26 mai) • Ahmad MERI (29 mai) • Charlotte CHARAUD (2 juin).



Mariages

Charlène ROUX et Anthony BARRE (20 avril) • Aloïse CUVELIER et Julien DESEURE (10 mai) • Maëva CABIOCH et Julien REDOR (25 mai) • Aurélie TACUSSEL et Damien LE YOUDEC (1^{er} juin) • Nathalie HAGUET et Sébastien PANNETIER (8 juin) • Céline MOREAU et Nicolas JOLY (8 juin)



Décès

Michel HÉRAULT, 78 ans (22 avril) • Juliette GAUTIER veuve LEGEARD, 97 ans (24 avril) • Jacques FAUCONNIER, 71 ans (24 avril) • Pierre LE LAY, 62 ans (25 avril) • Jean POLLET, 82 ans (29 avril) • Marguerite SOUTI veuve LEGEARD, 93 ans (29 avril) • Raymond BRIAND, 70 ans (29 avril) • Joseph PHÉLIPPÉ, 76 ans (1^{er} mai) • Berthe RICHOMME veuve PANAGET, 102 ans (3 mai) • Eveline CORVÉ, 68 ans (6 mai) • Jean PELHÂTE, 73 ans (8 mai) • Maryvonne CHAUVEL épouse GAUTIER, 80 ans (12 mai) • Léon PIROT, 94 ans (13 mai) • Marie BARBOU veuve GADBY, 92 ans (19 mai) • Joseph JUGÉ, 53 ans (19 mai) • Marie MARTIN, 76 ans (25 mai) • Gérard TRÉMEL, 70 ans (29 mai) • Marie-Pierre GARNIER veuve IVES, 58 ans (29 mai) • Romain BONNENFANT, 22 ans (31 mai) • Régine GENAITAY épouse CALAVARY, 58 ans (2 juin) • Alice PORÉE veuve GAUTIER, 90 ans (4 juin) • Yves CHENU, 74 ans (7 juin) • Françoise BERNUS veuve ROUX, 71 ans (11 juin) • Jean-Pierre RENAUDIN, 59 ans (14 juin) • Maryvonne CHAUVIN épouse DUROCHER Maryvonne, 72 ans (16 juin)



2 BLOC-NOTES

3 ÉDITO

4 ACTUALITÉS & SERVICES PUBLICS

5 URBANISME & CADRE DE VIE

Le plan de mobilité en phase d'expérimentation jusqu'à mi-octobre

6 VIE ECONOMIQUE

Ornez, entreprise de flocage made in Janzé

Boutique Nénettes : un atelier de créateurs

7 ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Mercredis de la Roche aux Fées : deux soirées festives incontournables

L'Office des Sports devient le service des sports

9 - 11 DOSSIER

Urbanisme : bien s'informer pour effectuer ses travaux

12 CULTURE

Les jardins de la Briqueterie, fraîcheur et ateliers culturels

13 VIE SOCIALE

Résidence Lacire, le vivre ensemble au cœur du projet

14 - 15 JEUNESSE & VIE SCOLAIRE

Des Canailles aux mains vertes

Boîtes à livres et chauves-souris, le CMJ s'investit pour la commune

A la découverte du patrimoine à vélo

16-17 VIE ASSOCIATIVE

Deux expositions sur les Jeux Olympiques

Les festivités du 13 juillet

Vif succès pour la 1^{ère} Ronde des Fées

18 VOS DÉMARCHES

Demandez votre carte européenne d'assurance maladie

EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

19 AGENDA

20 DER



Depuis la mi-juin, les Janzéennes et les Janzéens ont pu découvrir la mise en place d'aménagements tests dans le cadre d'un nouveau plan de mobilités.

Nous avons conscience que la dynamique du changement est parfois déstabilisante d'autant plus que les dernières modifications d'envergure datent de près de 40 ans. Néanmoins, les enjeux de la sécurité sont primordiaux.

Les différents aménagements tests mis en place ont pour objectif de réduire la vitesse des automobilistes et de mieux partager l'espace public entre les différents usagers. La ville doit rester un lieu de vie apaisé.

Ce projet nous l'avons construit avec vous lors d'une enquête publique, de concertations avec les commerçants, de réunions... Aujourd'hui, nous avons encore besoin de vous pour prendre le temps de découvrir cette expérimentation, de nous faire part de vos retours. Les aménagements tests doivent durer jusqu'à mi-octobre et d'ici là notre réflexion se poursuit pour affiner le plan de mobilités dans l'intérêt de notre commune.

C'est dans l'échange que se construit un aménagement durable de notre ville.

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4600 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : Hubert Paris • Comité de rédaction : Commission Communication • Rédactrices : Service Communication, Jennifer Jamis & Olivia Cuomo-Frédouët & Lisa Clément - communication@janze.fr • Crédits photos : Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik, Adobe Stock, Pexels sauf mentions contraires • Maquette : Le Kwalé • Impression : Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal : à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain Janzé mag septembre 2024.

FRELON ASIATIQUE

La FGDON35 prend en charge la destruction des nids

L'arrivée du beau temps correspond également au retour des frelons asiatiques !

Comment reconnaître un nid de frelons ?

Le nid de frelons possède toujours une **ouverture vers le bas et niche dans l'obscurité, il est généralement construit sous abri ou un arbre creux**. Vous pouvez parfois les trouver au sol, mais vous ne les trouverez jamais au sommet d'un grand arbre.

Que faire lors de la découverte d'un nid de frelons asiatiques ?

- ne pas engager une destruction seul au risque de se mettre en danger et de rater l'intervention
- mettre en place un périmètre de sécurité limitant l'accès autour du nid
- contacter la FGDON35 et respecter la fiche de procédure de signalement

Renseignements

FGDON35 au 09 75 53 57 91
plus d'infos sur www.fgdon35.fr

PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Partez en vacances sereinement !

La gendarmerie vous partage les **bonnes pratiques à adopter** pour profiter de vos vacances loin de chez vous en toute tranquillité :

- signalez votre départ auprès de la police municipale ou de la gendarmerie avec le formulaire **Opération Tranquilité Vacances** (démarche possible en ligne sur service-public.fr)
- **prévenez vos voisins ou vos proches** de votre départ et invitez-les à faire quelques passages à votre domicile (un véhicule leur appartenant peut éventuellement être stationné devant votre entrée de garage au cours de la nuit) et à relever votre courrier (éviter de laisser une boîte aux lettres contenant du courrier de plusieurs jours)
- **contrôlez vos serrures** (portes et fenêtres - verrouillage trois points), notamment les baies coulissantes et les portes de service, d'une manière générale

les accès les plus vulnérables (garage/jardin)

- n'oubliez pas de **verrouiller vos ouvertures** lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez vous coucher
- **activez votre système d'alarme** si vous en êtes dotés, pour chacune de vos absences
- **en qualité de voisins, soyez vigilants**. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie, en composant le 17 à tout moment. La description des suspects et du véhicule utilisé (immatriculation, couleur, modèle) intéressent les forces de l'ordre.

Renseignements

Gendarmerie de Janzé
au 02 99 47 03 18

MOUSTIQUE TIGRE

Cet été, agissons pour éviter sa prolifération

Le moustique-tigre ayant fait son apparition sur le territoire janzéen en novembre dernier, l'été est particulièrement propice à sa prolifération. Soyons vigilants et adoptons dès à présent les bons réflexes !

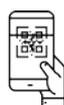
Reconnaissable par ses rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes, il vit en milieu urbain. Bien que minuscule, il reste très nuisible et peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika).

Opter pour les bons gestes

Pour lutter contre le développement du moustique tigre et passer un été paisible, l'Agence régionale de Santé (ARS) préconise d'agir collectivement :

- vider et retourner les seaux, coupelles, vases, etc.
- ranger à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets, etc.
- recouvrir les bidons de récupération d'eau
- vérifier le bon écoulement des gouttières
- arroser sans excès pour ne pas créer de poches d'eau.

Signaler sa présence en scannant le QR Code



PLAN CANICULE

Inscrivez-vous sur le registre !



Dans une logique de prévention des risques sanitaires liés à des épisodes de fortes chaleurs, le CCAS de la ville de Janzé tient un **registre nominatif des personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap souhaitant bénéficier d'une vigilance particulière**. Les personnes inscrites sur le registre bénéficient d'un contact téléphonique pendant la période estivale.

S'inscrire sur le registre

Pour vous inscrire sur le registre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS. Il est également possible de télécharger une fiche d'inscription sur www.janze.fr (rubrique actualités), à remplir et renvoyer directement au CCAS. Chacun peut aussi inciter ses proches à venir s'inscrire.

Renseignements

CCAS au 02 30 30 01 13
ou ccas@janze.fr

SERVICES PUBLICS

Horaires d'été

Accueil de la mairie

Pendant la période estivale, la mairie sera fermée tous les samedis entre le 13 juillet et le 24 août inclus.

Service Enfance Jeunesse

L'accueil administratif situé au Passage sera fermé du 5 au 18 août inclus.



AMÉNAGEMENTS TESTS

Le plan de mobilité en phase d'expérimentation jusqu'à mi-octobre

Dans le cadre du plan de mobilité durable et d'aménagement des espaces publics lancé courant novembre 2023, la ville de Janzé a déployé mi-juin des aménagements tests sur des axes stratégiques.

Le Plan de Mobilité Durable et d'Aménagement des Espaces Publics de la ville de Janzé est entré dans une nouvelle phase d'étude. Après la réalisation d'une enquête publique auprès des habitantes et habitants du bassin de vie janzéen, ainsi qu'un diagnostic multimodal, l'étude est passée mi-juin dans une phase d'aménagements tests. En effet, l'enquête publique et les différents temps d'échanges ont permis de recueillir les attentes et les besoins des résidents : **"La**

sécurisation des déplacements doux et l'apaisement de la vitesse en centre-ville en sont ressortis comme enjeux majeurs", précise Emma Girard, chargée d'aménagement au Pôle Territoire.

Les aménagements qui sont testés sur des axes de circulation stratégiques de Janzé viennent proposer des premières pistes de solution. Ce temps d'expérimentation est prévu pour une durée de 4 mois jusqu'au lundi 21 octobre. **"Les aménagements seront évalués tout au long de l'expérimentation afin d'affiner le futur plan de mobilités, le précédent datant de plus de 40 ans."** souligne Isabelle Cézé, adjointe.

Une démarche de co-construction

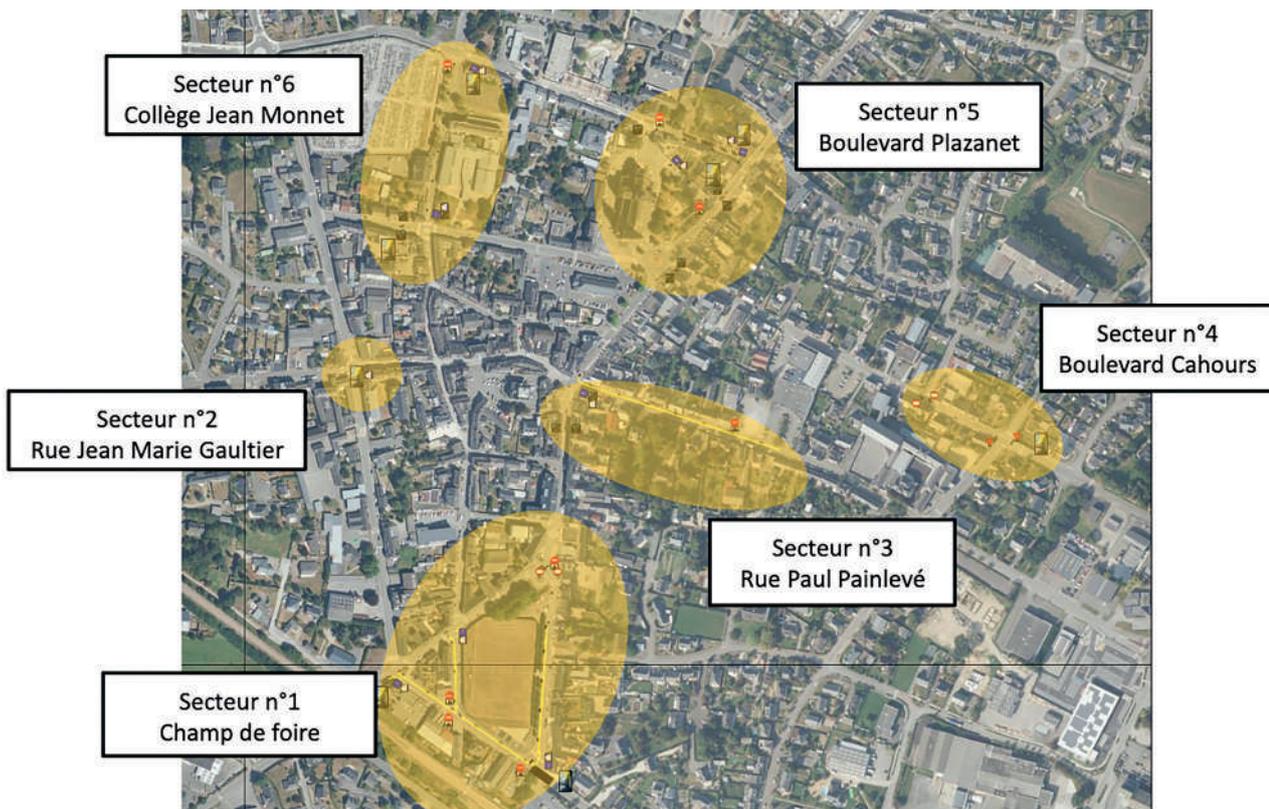
"Un formulaire pour recueillir les retours est disponible sur le site de

la Ville de Janzé. Les retours, les bons comme les moins bons, sont fondamentaux dans la démarche expérimentale que nous initions. Vos retours d'expérience nous permettront d'ajuster certains aménagements si besoin." insiste Emma Girard. Enfin, **une réunion d'informations permettant de dresser le bilan de l'expérimentation aura lieu le mardi 2 octobre.**

A retenir

Réunion d'informations le mardi 2 octobre à 19h à Brûlon.
Mode de garde proposé pour les enfants de 3 à 10 ans sur inscription obligatoire.
Renseignements auprès du Pôle Territoire au 02 99 47 28 60 ou servicestechniques@janze.fr

Pour un centre-ville sécurisé et apaisé



Ornez, entreprise de flocage made in Janzé

Après 10 années d'expériences dans la personnalisation d'objets, Rozenn de la Guerrande poursuit son aventure professionnelle à la tête de son auto-entreprise "Ornez". Depuis plus d'un an, elle allie plaisir et travail en ornant sacs, tee-shirts, chaussures... pour particuliers et professionnels.

Passionnée de couture, la janzéenne Rozenn de la Guerrande a commencé par créer des objets pratiques et du quotidien pour son cercle familial en parallèle de son poste dans une entreprise de création d'objets publicitaires. Suite à un burn-out, la créatrice franchit le pas et lance son entreprise à son domicile. Epaulée par Présol qui accompagne et finance les créateurs et créatrices d'entreprises sur le département d'Ille et Vilaine, et épaulée par la Chambre des Métiers, **elle démarre son aventure d'entrepreneuse en février 2023.**

Broder, floquer, dépolir... avec Ornez (anagramme de Rozenn), **la personnalisation est riche en inventivité.** "J'essaie au maximum de me rapprocher des envies des clients. Par exemple, je dessine les bâtiments d'une ville à partir d'une photo pour ensuite les broder sur des chaussures." raconte Rozenn. Si ses clients sont d'abord ses proches, progressivement, les commandes se sont étendues dans tout le nord-ouest de la France. L'auto-entrepreneuse investit ensuite dans du matériel qu'elle



qualifie "de pro" avec un plotter de découpe assez grand pour étendre son panel de créations. Pour les curieux, elle propose de personnaliser des objets "en direct" lors d'événements où **elle partage volontiers son amour du métier et témoigne de son accessibilité.** Elle confie : "Je ne suis pas très commerciale, la concurrence m'importe peu. Ce que j'aime c'est faire plaisir, montrer que c'est possible." Enfin, Rozenn valorise le "faire soi-même". Très attachée à la commune de Janzé, **elle a aussi créé une gamme de produits floqués à l'image de la ville.** ■

Infos pratiques
06 99 90 08 36 / www.ornezlg.fr

Boutique Nénettes : un atelier de créateurs ouvre ses portes

Après la fermeture de la boutique Pensée d'Avril le 17 mai dernier, celle-ci laisse place à un atelier d'une quinzaine de créatrices et créateurs. Nénettes ouvre ses portes le 2 juillet.

Accessoires coutures, savons, bijoux, fleurs séchées, illustrations ou encore céramiques, la boutique Nénettes **promeut l'artisanat d'une quinzaine de créateurs bretons.** De plus en plus de modèles collectifs comme Nénettes fleurissent aujourd'hui. Lorelie Pouchard, présidente de l'association déclare : "J'ai lancé un appel sur Instagram et ça a super bien marché !" Après une première expérience dans une boutique similaire à Chartres-de-Bretagne, Lorelie et sa soeur (les Nénettes) décident de développer à leur tour un projet associatif valorisant les savoir-faire locaux. Un loyer attractif, quelques permanences et un engagement sur 4 mois renouvelables, **ce modèle économique assure une**



certaine viabilité et permet de regrouper sans trop de contraintes les petits créateurs.

Chacun leur tour, les artistes tiendront la boutique à raison de deux ou trois jours par mois. Cette méthode permet à toutes et tous de s'organiser en fonction de son emploi du temps : "La plupart des adhérents ont un travail à côté, et ce n'est pas forcément évident pour quelqu'un qui est à 100% de libérer du temps pour vendre ses créations." confie Lorelie. Cette dernière est optimiste, à Janzé, il n'existe pas encore de boutique similaire. Lore-

lie argumente : "Nous apportons quelque chose de nouveau." A découvrir à partir du 2 juillet. ■

Infos pratiques
6 rue Aristide Briand / 06 45 41 57 09
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 13h et de 14h à 19h
Instagram : @boutique_nenettes

Mercredis de la Roche aux Fées : deux soirées festives incontournables

Aux abords du site mégalithique d'Essé, sont proposées deux soirées d'arts de rue qui se déroulent en 3 temps : une balade ponctuée d'impromptus artistiques, un marché à manger avec foods truck et apéro concert et un spectacle pour clore la soirée.

Mercredi 24 juillet

Cette journée met le cirque à l'honneur avec la collaboration de Vents de de cirque. En clôture, retrouvez le spectacle *Les Baudrières* par la Compagnie L'Encordée ou comment grimper grâce aux autres sans se marcher dessus ! Sur scène sont réunis 3 corps de femmes et 6 cordes de coton. Suspendues à une grande coupole ronde, elles évoluent, ensemble, dans un langage aérien.

Mercredi 31 juillet

Cette deuxième soirée vous invite à un joyeux « bric-à-brac » dans lequel on trouve, forcément pêle-mêle, une installation que vous expérimentez en chaussant des skis, ou encore la fanfare Reкупertou, 5 musiciens qui jouent sur des instruments élaborés à partir de matériaux de récup' : des tuyaux, des bidons, des vieux plats... sortis des poubelles, façonnés et reconvertis en instruments mélodiques ou en percussions.

Infos pratiques

Maison touristique de la Roche aux Fées ouverte tous les jours en juillet et août de 11h à 18h
Réservations : tourisme.rafcom.bzh/préparer



Renseignements

tourisme@rafcom.bzh ou 0 820 205 235
www.tourisme.rafcom.bzh

L'Office des Sports devient "le service des sports"



Le nouveau service des sports. De gauche à droite : Fabien Brisorgueil, Maxime Betton, Sébastien Goujon et Benoît Seveno.

© Crédit photo : Patrick Merret

Depuis le 1^{er} juillet, l'Office des Sports a laissé sa place au service des sports au sein de Roche aux Fées Communauté. Un responsable du service, trois éducateurs ainsi qu'un.e assistant.e administratif.ve sont mobilisés pour répondre aux attentes des habitants du territoire.

Depuis 30 ans, l'Office des Sports était géré par des bénévoles. Suite à la période Covid-19, ces derniers ont mis un terme à leur investissement. Ainsi, élus et partenaires associatifs ont pris la décision de transférer l'ensemble des missions au nouveau service des sports. Labellisée « Maison Sport-Santé », Roche aux Fées Communauté met en place une politique sportive actée lors du Conseil Communautaire de décembre 2023. En ce sens, elle tente de répondre aux besoins du territoire en déployant son projet sur 2024-2028. Objectifs ?

- mutualiser (matériels, équipements sportifs...),
- soutenir les associations sportives (aides à l'emploi, organisation de manifestations sportives, professionnalisation des clubs et accompagnement du bénévole...)
- rendre accessible le sport à toutes et tous (pratiques autonomes, sport scolaire et périscolaire, sports santé...)

Compte-rendu du conseil municipal du 24 avril

→ VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal a accepté l'intégration de Guillaume Delaunay dans les commissions suivantes :

- travaux et assainissement
- développement urbain

→ SUBVENTIONS

• Accueils de loisirs

Le conseil municipal a approuvé le fonds de concours octroyé par Roche Aux Fées Communauté pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux accueils de loisirs pour un montant de 50 902 €.

• Restaurant scolaire

Le conseil municipal a sollicité un fonds de concours de Roche aux Fées Communauté pour financer la restructuration du restaurant scolaire à hauteur de 45 747 €.

→ URBANISME

• Cession du pont bascule

Le conseil municipal a accordé la cession d'une parcelle d'environ 300m² située au 23 rue Louis Blériot, à l'euro symbolique, comprenant le pont bascule actuellement hors service. Les frais d'acte et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

• Centre Hospitalier

Suite à une concertation préalable auprès du public, le conseil municipal a pris acte des observations émises et ne prévoit pas de modifier le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU. Il est ainsi décidé de poursuivre la mise en œuvre de la procédure d'évolution du PLU pour permettre la réalisation du projet de reconstruction du futur Centre Hospitalier de la Roche aux Fées.

→ SKATEPARK

Le conseil municipal a validé la convention relative à l'utilisation

du futur skatepark communal à destination des établissements scolaires.

→ FEST'YVE

En amont du festival Fest'Yve (anciennement Arts2rués), des ateliers de pratique artistique autour de la découverte et de la sensibilisation aux arts de la rue sont proposés aux écoles janzéennes. Le conseil municipal a fixé la participation des écoles à 3,50 € par élève.

Compte-rendu du conseil municipal du 5 juin

→ MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Dans le but d'améliorer l'accueil des usagers des services municipaux et de mettre en place l'accessibilité de cet équipement municipal, il a été décidé de rénover et réaménager la Mairie. Un objectif d'optimisation de l'aménagement intérieur à tous les niveaux du bâtiment se dégage pour ce projet. L'équipe de maîtrise d'œuvre a établi un avant-projet définitif fixant le coût prévisionnel de l'opération à 893 561 € HT. Afin de mettre en œuvre ce projet, le conseil municipal a approuvé le dossier d'études et le lancement d'une consultation de travaux.

→ AUDIT ENERGETIQUE À LA MARELLE

Le conseil municipal a approuvé la convention avec le SDE 35 pour réaliser un audit énergétique sur le bâtiment de l'école maternelle La Marelle avec une participation de la collectivité à hauteur de 2 080 €.

→ FINANCES

• Subventions pédagogiques

Le conseil municipal a accordé aux établissements scolaires publics et privés de Janzé des subventions forfaitaires dites « pédagogiques » pour leur per-

mettre de financer leurs projets comme des classes de neige et de mer, des voyages d'études pour l'amélioration des connaissances des élèves, des spectacles, des formations premiers secours, des sorties pédagogiques. Il en a fixé les montants par élève comme suit :

- 18,45 € par élève de Janzé pour les collèges, la SEGPA et la MFR
- 24,07 € par élève pour les écoles primaires et maternelles
- 12,64 € par élève pour les élèves de l'extérieur de la SEGPA et de la MFR.

• Équipements sportifs pour les collèges

Le conseil municipal a fixé, pour l'année scolaire 2023-2024, la participation financière des collèges pour l'utilisation des équipements sportifs communaux à 6 € par heure pour les gymnases et à 2,50 € par heure pour les structures en plein air.

• École du Sacré Coeur

Le conseil municipal a fixé la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée pour l'année 2024 comme suit :

- 1 513.05 € par élève pour l'école maternelle
- 453.93 € par élève pour l'école élémentaire

Cette participation sera versée mensuellement.

Les procès verbaux sont à retrouver sur www.janze.fr

Prochains conseils municipaux :
11 septembre
9 octobre

Déclaration préalable de travaux, permis de construire... nous pouvons tous être confrontés à des démarches sollicitant l'autorisation du service urbanisme. Pour mieux vous accompagner et vous guider dans vos démarches, le Janzé mag fait le point sur les infos à retenir avant de s'engager à effectuer des travaux.

Bien s'informer pour effectuer ses travaux



URBANISME

Règlement d'urbanisme : quelles sont les démarches avant tous travaux ?

Particuliers, professionnels, commerçants, avant d'entreprendre des travaux (ravalement, peinture, clôture, enseigne...) vous devez au préalable demander une **autorisation au service Urbanisme de la ville**.



Pour les activités commerciales



Réaménagement intérieur de magasin :
Autorisation de travaux dans un ERP
(Établissement Recevant du Public)

Pose d'une enseigne, éclairage :
Autorisation préalable

**Changement de destination
(logement devenant un commerce
ou changement de nature de commerce) :**
Permis de construire
ou déclaration préalable



Permanences de l'architecte-conseil

Possibilité de rencontrer l'architecte conseil du Département 2 fois par mois aux Services Techniques.

Sur rendez-vous au 02 99 47 38 25

A savoir



- L'Eglise de Janzé est inscrite au titre des Monuments Historiques. À ce titre, les projets situés dans le Périmètre Délimité des Abords seront soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Les travaux non soumis à autorisation doivent quand même respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme.
- Pour les nouveaux lotissements ou lotissement de moins de 10 ans, des réglementations spécifiques peuvent aussi s'appliquer.

Renseignez-vous !

Se renseigner sur les règles applicables

- À l'accueil du service Urbanisme :
35 rue Louis Blériot - 35150 Janzé
- Par téléphone : 02 99 47 38 25

Où retirer un dossier ?

- À l'accueil du service Urbanisme
- Sur internet : service-public.fr

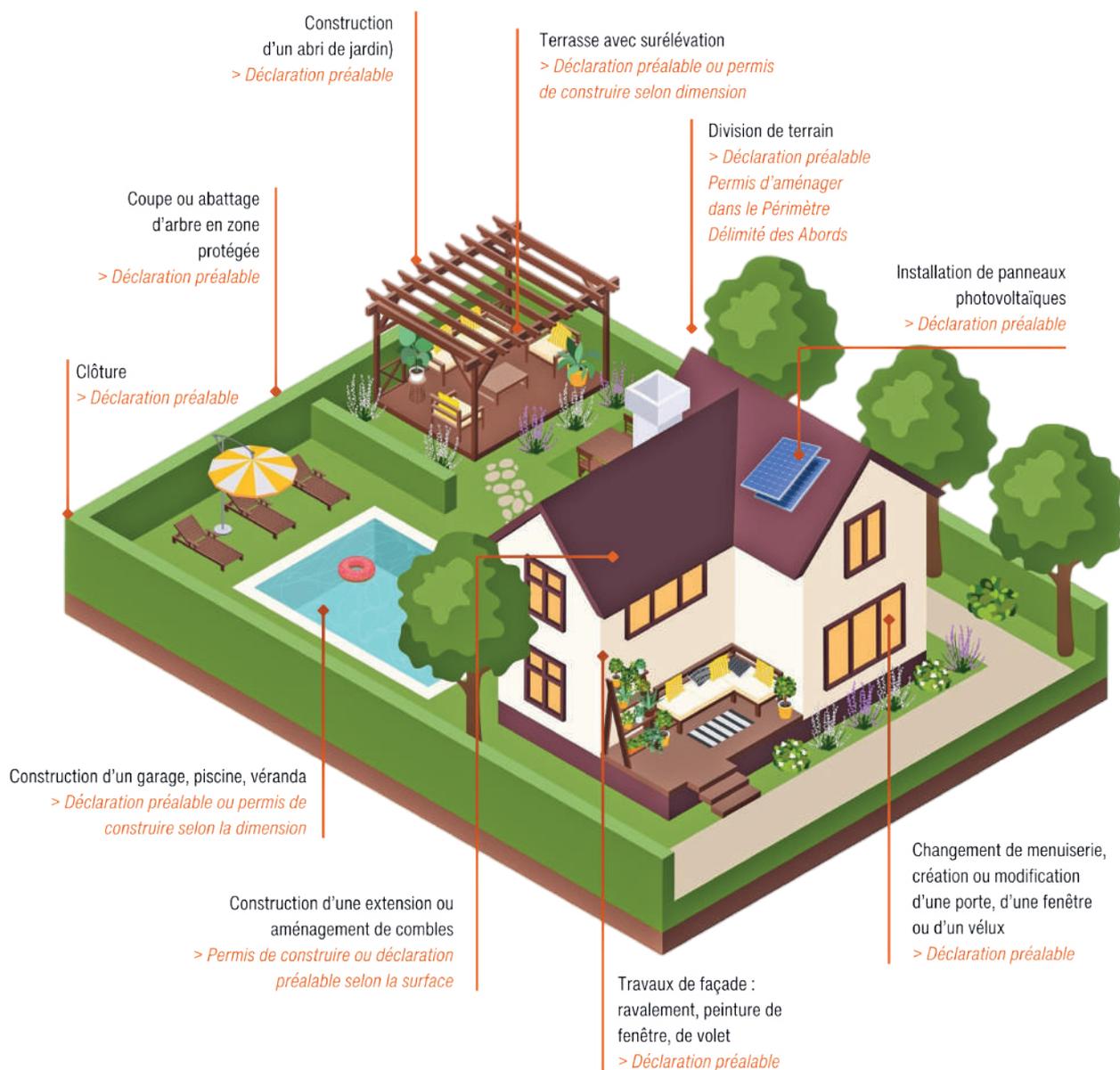
Où déposer le dossier complété ?

- À l'accueil du service Urbanisme
- Par courrier recommandé à :
Mairie
Place de l'Hôtel de Ville
CS 85 025 - 35150 Janzé
- Par voie dématérialisée :
<https://sve-supv.sirap.fr>

Le saviez-vous ?



- Pour tailler ses haies, il est important de prendre en compte la période de nidification des oiseaux. Ainsi, il est recommandé de ne pas le faire entre mi-mars à fin juillet afin de préserver la biodiversité.
- Les hirondelles et martinets sont tous deux des espèces protégées au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement (article issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature). Il est donc interdit de détruire ou d'enlever un nid d'hirondelle ou de martinet, même en dehors des périodes de présence de ces espèces !



Les délais d'instruction :

- **2 mois** : permis de construire de maison individuelle
- **1 mois** : déclaration préalable

Ces délais peuvent être prorogés. L'absence de réponse dans le délai légal d'instruction vaut accord tacite, sauf dans le périmètre du Périmètre Délimité des Abords.

Afficher l'autorisation de travaux

De façon visible depuis la rue pendant deux mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux. C'est le début de la période de recours par des tiers.

Dépôt de la déclaration d'ouverture du chantier avant le début des travaux

Pour les permis de construire uniquement. Document à transmettre au service Urbanisme.

Dépôt de la DAACT à l'achèvement des travaux

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (Obligatoire) est à déposer au service Urbanisme. À compter de cette formalité, un contrôle peut être effectué par la collectivité.

Déclaration sur le portail fiscal

Déclaration des travaux achevés à partir de l'espace « Gérer mes biens immobiliers » (GMBB) sur le portail impots.gouv.fr

ANIMATIONS ESTIVALES

Les jardins de la Briqueterie, fraîcheur et ateliers culturels



Toute l'année, les jardins de la briqueterie sont ouverts au public mais à n'en pas douter l'été est la saison idéale pour profiter de ce cadre naturel en toute tranquillité.

Mercredi 17 juillet

Conte & médiathèque 'Hors les murs'

En partenariat avec la Médiathèque de Janzé, la ville de Janzé propose le conte de Fabienne Morel "Et si on se racontait des salades ?" Un spectacle sur le jardin potager... très vivant ! Entre contes traditionnels et chants à répondre, l'occasion de s'interroger sur nos liens au monde végétal.

Infos pratiques :

- tout public à partir de 6 ans
- gratuit
- à 14h30 - durée : 55 mn
- inscription obligatoire auprès de la Médiathèque - places limitées.

Mercredi 21 août

Grands jeux avec la Ludosaure

Vous aimez jouer ? Découvrir de nouveaux jeux ? L'atelier grands jeux en bois animé par la Ludosaure n'attend que vous !

A cette occasion, vous pourrez aussi découvrir la table d'échecs réalisée en bois de palettes par des jeunes suivis par la Mission locale dans le cadre d'un Hackathon à La Fabrique, fablab de La Canopée. Pensez à apporter vos pions pour vous affronter !

Infos pratiques :

- tout public - accès libre et gratuit
- de 15h à 18h

Les Jardins de la Briqueterie, c'est aussi...

- Une exposition de l'association Féerie d'Images qui met en avant les talents des photographes amateurs
- Une aire de jeux au naturel comprenant des jeux sonores et musicaux, de manipulation et de motricité... véritable terrain de jeu pour faire fonctionner son imagination
- Un cadre idéal pour un pique-nique tout en profitant de la fraîcheur du parc



Résidence Lacire : Le vivre ensemble au cœur du projet

S'adapter au vieillissement de la population tel est l'enjeu de la réhabilitation de l'ancienne Maison des Sœurs dont les travaux ont débuté en ce mois de juin tandis que les 14 logements Neotoa construits sur la parcelle s'apprêtent à être livrés à la rentrée.

La résidence Lacire est un projet partenarial que le CCAS et la ville de Janzé mènent de concert avec NEOTOA, bailleur social. "Neotoa a construit 14 logements sur cette parcelle et les premiers résidents devraient se voir remettre les clés de leur logement à la rentrée, courant octobre ou novembre." précise Anne Joulain, adjointe aux affaires sociales. De son côté la ville de Janzé est propriétaire du bâti patrimonial, une grande maison de briques rouges dont les travaux de rénovation ont débuté courant juin. "Cette maison va accueillir une salle commune d'animation et deux logements. Cet espace a vocation à être un espace de vie partagé." poursuit Anne Joulain.

Favoriser le vivre ensemble

A travers ce projet, la ville de Janzé a souhaité développer le bien vivre ensemble via un habitat inclusif, idéalement situé à proximité du centre-ville. "Le projet comprend 14 logements sociaux dont 9 logements en rez-de-chaussée destinés à un public senior et/ou en situation de handicap mais aussi 5 logements destinés au tout public. L'objectif étant de créer un lieu de rencontres intergénérationnelles." met en avant Dany Jannot, directrice du CCAS. Au cœur de ce lieu se trouvera une salle commune, équipée d'une cuisine. "Cette salle sera disponible pour les habitants de la résidence et les seniors de la commune



pour favoriser les moments de partage et d'échanges." souligne Audrey Marchand, animatrice seniors au sein du CCAS. **L'utilisation de la salle commune doit être rendue possible à compter de septembre 2025.** Toutefois, le CCAS tient, dès l'arrivée des premiers résidents, à enclencher une démarche de "lien social" en proposant des temps de convivialité et de rencontres. ■

Infos pratiques

CCAS de Janzé au 02 30 30 01 13
ccas@janze.fr

Même par temps breton, protégeons-nous des UV

La Bretagne est la région de France qui enregistre le plus grand nombre de cas de cancers de la peau chaque année. N'habitant pas une région chaude, les Bretons se protègent moins des rayons UV (ultraviolets), qui sont pourtant autant présents qu'ailleurs !

Dès le plus jeune âge, la protection du soleil est primordiale pour protéger la santé des enfants. La peau des enfants est plus fine, par conséquent plus fragile que celle d'un adulte. Les rayons UV sont donc plus nocifs pour eux. Les coups de soleil de l'enfance, même s'ils ne paraissent pas graves sur le moment, peuvent être à l'origine de cancers de la peau à l'âge adulte.

Quelques rappels pour petits et grands

- **S'informer de l'indice UV du jour** : une protection est nécessaire dès l'indice UV > 3. Soyez vigilant même s'il ne fait pas chaud, en cas de vent frais ou si le temps est couvert ! Retrouvez l'indice UV près de chez vous sur alerte-breizh.fr.

- **Se mettre à l'ombre entre 12h et 16h** : choisissez des endroits ombragés pour les activités extérieures et évitez l'exposition au soleil entre 12h et 16h car l'intensité des rayons est alors maximale.
- **Mettre un chapeau ou une casquette ainsi que des lunettes de soleil** : le soleil peut aussi entraîner certaines maladies des yeux. Dès que vous sortez, portez des lunettes de soleil avec filtre anti UV.
- **Mettre des vêtements couvrants** : couvrez-vous si vous devez rester longtemps au soleil. Les vêtements assurent une meilleure protection que la crème solaire.
- **Mettre de la crème solaire** : un coup de soleil peut provoquer des brûlures de la peau. Pour vous protéger des rayons ultraviolets, vous et vos enfants, utilisez des crèmes solaires anti UVA et UVB, indice 30 minimum, et renouvelez l'application toutes les deux heures.

Des canailles aux mains vertes

Les Jardins de Brocéliande proposent chaque année aux écoles et accueils de loisirs d'Ille-et-Vilaine de participer au concours « Les Jardins Nomades ». Le concept ? Décorer une brouette en bois sur un thème défini. Les Canailles se sont donnés à cœur joie pour proposer une belle composition florale, accompagnés de Mathilde et Hervé, agents des services techniques de la ville.

Une brouette magique

Depuis un an, la nature est au cœur des activités chez les Canailles. C'est donc tout naturellement que les enfants se sont mobilisés pour participer au **concours de brouette enchantée** proposé aux 5-7 ans. L'idée est simple : une brouette en bois est prêtée par les Jardins de Brocéliande accompagné d'un chèque de 50€ pour acheter tout le nécessaire, et c'est parti !

Durant quatre mois, les enfants accompagnés par leurs animateurs, Victoria et Matthéo, ont installé leur brouette dans la serre des services techniques. Ils ont ensuite mené une réflexion sur la **conception d'un mini jardin en lien avec la thématique "Le Jardin de Merlin"** grâce à l'aide précieuse de Mathilde et Hervé. "L'univers de Merlin les a vraiment captivés et leur a permis de découvrir différentes essences de plantes",



explique Manon Bailly, directrice des Canailles. "Ils ont pris beaucoup de plaisir à chercher et à agencer selon leur imaginaire pour reconstituer Merlin : une plante qui faisait la barbe ou encore une autre pour le chapeau tout en associant les couleurs...". Chèvrefeuilles, ipomées, œillets d'Inde... des plantes magiques ont orné le jardin nomade de la brouette janzéenne ! Quelques petites fées en fil de fer et petits korrigans plus tard et hop, **la brouette enchantée est prête !** "Hervé et Mathilde se sont mobilisés depuis le début du projet : de la visite de la serre jusqu'à la sélection des plantes, des conseils d'entretien en passant par la mise en terre. Un beau travail d'équipe donnant l'occasion d'appréhender les "coullisses" de leurs métiers" précise Manon.

Présentation devant le jury

Ce 12 juin dernier, trente enfants des centres de loisirs, en compagnie d'Hervé et de Mathilde, se sont rendus à Bréal-sous-Montfort pour présenter leur brouette devant le jury des Jardins de Brocéliande. "Ce fut une belle expérience pour tout le monde et nous en sommes ressortis très fiers du résultat pour une première participation. Nous avons fini 5^{ème} du classement mais elle a été très appréciée et applaudie, c'était la brouette la plus fleurie et colorée du concours !" s'enthousiasme Manon. La brouette est exposée durant un mois dans les Jardins. Rendez-vous est pris pour revivre l'expérience l'année prochaine sur le **thème des papillons** : de belles créativité en perspective ! ■



Au chœur des canailles !

Cette année, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs Les Canailles ont participé à un projet artistique complet autour de la création de chansons inédites ! Rédiger des paroles, choisir un style musical, apprendre une chorégraphie et enregistrer sa voix dans des conditions dignes d'un studio de musique : tel a été le travail de longue haleine pour ces artistes en herbe.

Pour clôturer en beauté ce projet, les enfants sont montés sur scène pour un concert au Gentieg. Ils ont présenté leurs chansons et chorégraphies devant leurs parents, offrant une démonstration des réalisations créées tout au long de l'année.

Boîte à livres et chauves-souris, le CMJ s'investit pour la commune

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'approprient l'espace public et souhaitent proposer une boîte à livres au square de l'Eglise et protéger les chauves-souris en implantant des gîtes dans la ville.



Une boîte à livre à côté de l'Eglise

On a tous chez nous, des livres qu'on n'a jamais lus et qu'on ne lira jamais ou des livres qu'on ne lira plus, qui prennent la poussière dans une bibliothèque ou dans un grenier... Déjà largement déployée, la boîte à livres arrive bientôt à Janzé. Les élus enfants souhaitent l'installer au niveau du square de l'Eglise. C'est simple, il suffit d'y apporter un livre et d'en emprunter un autre, librement. **Cette démarche est menée dans une volonté de rendre la lecture accessible à toutes et tous.** Pour les parents comme pour les enfants qui viennent au square, il sera désormais possible de passer le temps en bouquinant. Pourquoi pas prendre un petit livre pendant la pause du goûter pour lire une histoire avec ses enfants ? La boîte à livre sera confectionnée en partenariat avec les services techniques de la ville de Janzé. Les jeunes envisagent également d'exploiter les imprimantes 3D du FabLab de La Canopée pour la personnaliser.

Préserver les chauves-souris

La valorisation de la biodiversité est une des valeurs importantes du Conseil Municipal des Jeunes. Cette année, les élus se sont intéressés aux chauves-souris. Les enfants ont d'abord rencontré Guy-Luc Choquenné, président de l'associa-

tion "L'écureuil", organisme de découverte et protection de la nature à Piré-sur-Seiche. **Les dérangements durant l'hiver, la disparition de leurs gîtes de mise bas, l'utilisation trop généralisée et mal maîtrisée de pesticides,** s'ajoutent à un faible taux de reproduction des populations **sont autant de facteurs compromettant leur survie.** Avec lui, ils ont appris à mieux connaître ces animaux nocturnes, et les actions menées par l'association pour valoriser la biodiversité. Les jeunes ont ensuite invité Marion Nerzic, responsable des espaces publics de la ville afin d'échanger sur les meilleures stratégies à adopter pour protéger les chauves-souris sur la commune. Les élus enfants ont pour projet de construire des nichoirs à chauves-souris, pour leur permettre de nicher facilement et participer à la réduction de la prolifération d'insectes nocturnes tels que les moustiques. ■



ÉCOLE DU SACRÉ COEUR

À la découverte du patrimoine à vélo



Le 13 juin dernier, les élèves de la classe CM1-CM2 de Laurence Lepage ont enfourché avec enthousiasme leurs vélos pour **aller découvrir le patrimoine bâti dans le bourg d'Amanlis ainsi que les bords de Seiche**, à travers un rallye organisé en petites équipes. *"Chacun a observé et admiré le puits, le lavoir, l'église, un vieux pont, le château, la végétation des bords de Seiche, la zone humide, à travers un livret de questions et d'énigmes"*, précise Laurence Lepage, professeure. Ils ont également découvert l'histoire des Jeux Olympiques, grâce à un quiz dont les réponses se trouvaient dans l'exposition installée à la médiathèque. Des rencontres inattendues ont aussi agrémenté la sortie : chevreuil gambadant à travers la campagne, sourcier captivant les enfants...

Ce trajet à vélo était l'aboutissement d'un cycle de plusieurs séances pédagogiques menées au sein de l'école dans le cadre du programme « **Savoir rouler à vélo** ». Chaque enfant a alors obtenu l'attestation officielle. Avant cette sortie sur route, les élèves avaient minutieusement préparé l'itinéraire sur carte et révisé les règles de sécurité routière. Le Jour-J, des accompagnateurs agréés, en particulier des cyclistes du club de Janzé, ont permis à chacun de pédaler selon son rythme et en toute sécurité. Et pour le trajet retour, les policiers municipaux sont venus renforcer l'encadrement et rappeler l'importance de rouler prudemment. **Ce projet pédagogique, alliant sport et éducation à l'environnement, vise à développer la pratique du cyclisme et à encourager les mobilités douces.**

EXPOSITIONS

Les jeux olympiques et paralympiques en images

Cet été, les Jeux Olympiques et Paralympiques sont mis à l'honneur dans deux expositions de photographies. La première est à visiter dans trois lieux différents de la ville et la seconde s'empare des rues du centre janzéen.

Du 1^{er} juillet au 8 septembre, la ville s'orne des images des plus grands sportives et sportifs ! Avec le label "Terre de Jeux 2024", Janzé s'engage à valoriser le sport pour faire vivre au plus grand nombre la magie et l'esprit des Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans cette dynamique et tout au long des Jeux, une première exposition sur le thème "Histoire, sport & citoyenneté" est à retrouver à l'Espace Brûlon, à la Mairie et à la Médiathèque sur les horaires d'ouverture au public. Une seconde exposition est visible dans les rues du centre ville sur le thème des Jeux Paralympiques de Tokyo. L'occasion de se plonger dans l'univers des olympiades de Paris qui commencent dès ce 26 juillet.

Infos pratiques

Du 1^{er} juillet au 8 septembre
Gratuit et libre d'accès



Les festivités du 13 juillet

Dès 18h30, la ville sera en fête aux Halles. Peu après, le chrono sera lancé à 19h pour le départ de la 19^e édition du grand Prix Cycliste de Janzé, trophée Yves Samson, fondateur de cette compétition renommée au-delà de notre région.

Fidèle au rendez-vous, la Musique Saint-Cécile accompagnera cette soirée avec des airs bien connus pour rythmer les festivités.

La fête se poursuivra avec un bal à l'étang de l'Yve après le feu d'artifice haut en couleurs et en musiques.

Le 13 juillet est une fête populaire qui compte dans le cœur des Janzéennes et Janzéens et la ville de Janzé remercie l'ensemble des partenaires et organisateurs qui rendent cette journée toujours plus belle !

Renseignements : www.janze.fr

ATHLÉTISME

Vif succès pour la 1^{ère} Ronde des Fées

Le 25 mai dernier a eu lieu la première édition de la Ronde des Fées. Au total : 320 compétiteurs et 80 bénévoles dont 12 de l'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) de Retiers se sont mobilisés pour cette journée de courses et de marche nordique.



La 1^{ère} édition de la Ronde des Fées du 25 mai a réuni coureurs et bénévoles dont un groupe de travailleurs en situation de handicap de l'ESAT de Retiers investis dans la distribution des lots aux coureurs et aux ravitaillements. Ces derniers ont également confectionné des biscuits et confiseries pour les lots de chaque coureur. En partenariat

avec l'animation escalade proposée par l'Office des sports de Retiers, l'ESAT a également animé un atelier sarbacane sur le village de la course. En retour, la Ronde des Fées a participé au financement de leur déplacement à Paris pour assister cet été aux Jeux Paralympiques grâce à la création d'une cagnotte solidaire lors des inscriptions de chaque coureur et

une participation financière de Janzé Athlétisme. Une 2^{ème} édition de la Ronde des Fées est déjà prévue pour le 24 mai 2025.

Infos pratiques

<https://janze-athletisme.fr>

© Photo Gérard Payelle

Tous pour la Vie
Janzé
Ensemble contre le cancer

JANZÉ

4, 5 et 6
Octobre 2024

SITE DU GENTIEG
ALLÉE DE L'YVE

Un week-end sportif et festif
pour la lutte contre le cancer



Courir pour Curie : à vos agendas !

2023 a été une édition exceptionnelle pour l'association janzéenne "Tous pour la Vie" qui soutient la lutte contre le cancer : 57 000 € ont été reversés à l'Institut Curie mais surtout une ambiance exceptionnelle et un week-end formidable grâce à tous les participants. Rendez-vous est pris cette année pour :

- toujours du sport avec les marches des communes, les marches nordiques, les courses à pied, les randonnées à vélo, des démonstrations sportives et une nouveauté cette année le Vie'Athlon pour ceux et celles qui aiment les défis !
- toujours plus d'amusement pour toute la famille avec cette année des jeux de plateaux, une chasse

aux trésors dans Janzé, le jeu des mini pelles et le concours de palets mais aussi la soirée disco paillette du samedi soir ...

- et de l'information avec la présence de CEMonBus du Centre Eugène Marquis et une conférence le dimanche matin sur le cancer pédiatrique avec Olivier Ayrault, directeur de recherche à l'Institut Curie.

Notez dans vos agendas les 4, 5 et 6 octobre pour cette nouvelle édition 2024 sur le site de l'Yve.

Renseignements :
www.janze.fr

Vos démarches et formalités

Vacances en Europe : munissez-vous d'une carte européenne d'assurance maladie !

L'été approche et les vacances se préparent : avant de partir, n'oubliez pas votre carte européenne d'assurance maladie.

La carte européenne d'assurance maladie (CEAM) facilite l'accès aux soins pour chaque voyageur et permet la prise en charge des traitements médicaux dans n'importe quel état européen, ainsi qu'en Suisse et au Royaume-Uni. Elle atteste de vos droits à l'Assurance maladie française.

La carte est nominative et individuelle : chaque membre de la famille (y compris les jeunes de moins de 16 ans) doit avoir sa propre carte. Délivrée gratuitement, elle est valable 2 ans. Attention, elle n'est pas utilisable en France et ne remplace pas votre carte Vitale.

Comment obtenir ou renouveler la CEAM ?

Il suffit de vous connecter 15 jours avant votre départ à votre compte ameli :

- se connecter avec ses identifiants ou créer un compte
- aller dans la rubrique « Mes démarches » puis « Commander une CEAM »
- vérifier son adresse
- patienter jusqu'à recevoir sa carte

À savoir

Si votre départ est prévu dans un délai inférieur à 15 jours, un certificat provisoire de remplacement valable 3 mois est accessible immédiatement.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Avec le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, notre volonté commune a été de reconstruire le collège Jean Monnet sur le site de l'Hôpital actuel afin de le maintenir en centre-ville. Nous avons fait le choix de réaliser des équipements qui seront mutualisés (médiathèque, amphithéâtre...). L'ouverture est prévue pour la rentrée 2030. Ce projet, non prévu en 2020, nous oblige à revoir notre Plan Pluriannuel d'Investissements. Il est en effet essentiel de maintenir pour les années à venir les grands équilibres budgétaires surtout en période d'incertitudes sur le devenir des moyens financiers qui seront octroyés aux collectivités locales. Pour cela, il nous a fallu faire un choix dans la programmation des investissements initialement prévus.

Notre majorité a donc décidé de différer l'aménagement de la Maison Saint-Pierre en pôle social. Ce dernier devait héberger la Maison France Service, aujourd'hui en plein développement, le CCAS et 2 services actuellement en mairie. Parallèlement la surface disponible pour la bibliothèque est très insuffisante pour les besoins de plus de 1700 lecteurs et les scolaires aujourd'hui accueillis. Afin de répondre à un meilleur accueil des usagers et améliorer les conditions de travail du personnel, nous avons décidé de réaliser un réaménagement de la grande salle des Halles. Cela permettra d'offrir un véritable accueil pour la Maison France Service, un agrandissement de la bibliothèque tout en conservant des espaces qui pourront être mutualisés pour accueillir des animations ou des expositions. Ces aménagements se feront au moindre coût et pourront être réversibles.

Notre majorité a également décidé d'aménager une partie des combles de la mairie pour maintenir un maximum d'agents sur le site. L'accessibilité de la salle du conseil et des mariages par un ascenseur et un escalier extérieurs nous permettra d'en optimiser l'utilisation. Différentes cérémonies ou réunions publiques pourront alors être organisées dans ce lieu emblématique.

Expression de la minorité

Circulation à Janzé : des axes d'amélioration

Depuis quelques semaines, un nouveau plan de circulation est testé à Janzé. Nous partageons évidemment l'objectif de sécuriser la circulation en ville, spécialement pour les piétons et vélos, et de préserver la tranquillité des habitants.

Cependant, comme beaucoup, un certain nombre d'aménagements nous laissent perplexes. Nous sommes à l'écoute des propositions et remarques que vous pourrez formuler dans le cadre de cette expérimentation. Nous serons également attentifs à la préservation du stationnement, ce nouveau plan de mobilité ne devant, en aucun cas, nuire à l'attractivité de nos commerces en centre-ville.

Par ailleurs, nous déplorons depuis trop longtemps l'état de nos rues, qui se dégradent et qui, en de nombreux endroits, ne sont pas suffisamment entretenues. Des trottoirs, notamment en centre-ville, sont parfois sans continuité, envahis par les mauvaises herbes et deviennent impraticables. Dans les lotissements, certains chemins semblent être abandonnés et des bancs sont en mauvais état.

Pour préserver la sécurité et la commodité des déplacements, notamment pour nos aînés, pour les personnes en fauteuil roulant et les poussettes, mais aussi pour préserver la qualité de notre cadre de vie, nous attendons une action plus résolue de la municipalité dans l'entretien de la ville.

Nous restons engagés et à votre écoute. Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail pourjanze@gmail.com

Nous vous souhaitons un bel été que nous espérons ensoleillé à Janzé.

L'équipe de « Pour Janzé, Osons demain ! »

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal, Frédéric Clermont

Chaque début du mois, recevez l'actualité principale dans votre boîte de messagerie !

Rendez-vous sur www.janze.fr



Inscrivez-vous

— A LA —
NEWSLETTER!



Tout l'été

Stage de natation aux Ondines

Pensez aux stages de natation pendant les vacances d'été !

Renseignements : infos@les-ondines.fr - 06 71 00 35 35

Du samedi 13 juillet au samedi 31 août

Instant famille aux Ondines

Tapis en mousse, structures gonflables, parcours aquatique.

Renseignements : infos@les-ondines.fr - 06 71 00 35 35



Samedi 13 juillet dès 18h45

Festivités du 13 juillet

Animations de rues, concert de la musique Ste Cécile, grand prix cycliste, feu d'artifice et bal.

Plus d'infos

p.16 de votre Janzé mag

Dimanche 14 juillet à 14h

Dimanche conté à la Roche aux Fées

Rallye, contes, spectacle animés par Dominique Bussonnais alias Doé. Gratuit et ouvert à tous.

Renseignements : tourisme@rafcom.bzh - 0820 205 235

Mercredi 17 juillet à 14h30

Atelier conte en plein air

Animation aux Jardins de la Briqueterie. Sur inscription auprès de la Médiathèque

Plus d'infos

p.12 de votre Janzé mag

Du 17 au 21 juillet les après-midis

Semaine de la Préhistoire

Des ateliers libres et gratuits sur le site de la Roche aux Fées vous feront découvrir le quotidien des hommes du Néolithique : alimentation, cuisine, allumage de feu, démonstration de poteries, déplacement de blocs de pierre... Des ateliers divers et adaptés à tous les âges !

Renseignements : tourisme@rafcom.bzh - 0820 205 235

Mercredis 24 et 31 juillet

Mercredis de la Roche aux Fées

Au programme de cette nouvelle édition des balades animées, concerts, marché à manger et des spectacles qui ne manqueront pas de vous étonner, de vous captiver dans une ambiance conviviale et festive.

Plus d'infos p.7 de votre Janzé mag

Renseignements : tourisme@rafcom.bzh - 0820 205 235

Mercredi 21 août de 15h à 18h

Atelier grands jeux en bois

Animation aux Jardins de la Briqueterie. En partenariat avec la Ludosaure.

Plus d'infos

p.12 de votre Janzé mag

Mercredi 21 août à 19h

Aquazumba

Ce sport mélange l'énergie des chorégraphies de la zumba, associée à la douceur et aux bienfaits de l'eau.

Renseignements : infos@les-ondines.fr - 06 71 00 35 35

Judi 22 août à 14h

Thé dansant

Organisé par le club de l'amitié au Gentieg. Animé par l'orchestre Emmanuel Bolivard. Goûter offert.

Renseignements : 06 21 91 37 93

Vendredi 23 août à partir de 8h45

Don du sang

Organisé par l'EFS à la salle du Chêne Jaune (possibilité de prendre rdv en ligne).

Réservations : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Samedi 7 septembre de 10h à 15h

Forum des Associations

Venez à la rencontre des associations janzéennes

Renseignements : 09 70 21 45 42 - associations@janze.fr

Samedi 14 septembre à 10h

Réunion d'informations - ZAC multisites

Atelier citoyen pour élaborer les plans d'aménagement futurs du secteur de l'Yve. Ouvert à tous. Ferme de l'Yve.

Renseignements : 02 99 47 28 60 - jeparticipe@janze.fr

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Au programme : exposition, animations, conférence.

Renseignements : janzehistoireetpatrimoine@gmail.com



À LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'été

Mercredi : 9h30 - 13h / 14h - 19h

Vendredi : 14h - 19h

La boîte de retours est fermée du vendredi soir au mardi matin.

Tout l'été

Les mercredis matin et après-midi + vendredis après-midi

Jeu "cherche et trouve" sur les affiches des Jeux Olympiques

Les vendredis après-midi

Puzzle participatif : puzzle officiel des Jeux Olympiques

Pour plus de renseignements

mediatheque.janze@rafcom.bzh 02 99 47 30 53

13

Juillet

18H30 - Centre-Ville
Animation de rues

19H00 - Départ Gare
Grand prix cycliste
Trophée Yves Samson

21H30 - Place des Halles
Concert de la musique
Sainte-Cécile

23H15 - Parc de l'Yve
Feu d'artifice suivi
d'un bal populaire